



ÉGLISE CATHOLIQUE
EN CHARENTE
Diocèse d'Angoulême

Personnes séparées, divorcées, remariées

Une personne divorcée, quelles qu'aient pu être les raisons de la séparation et sa part de responsabilité, a vécu une expérience éprouvante dont elle demeure blessée. Elle est pourtant appelée à avancer sur le chemin de la foi et de l'amour. Les proches : enfants, parents, grand parents, frères et soeurs vivent aussi le divorce douloureusement...

L'Église accompagne tous les chrétiens lors des grands événements de leur vie (naissance, mariage, deuil). **Elle les accompagne pareillement lors d'une séparation, d'un divorce ou d'une nouvelle union.**

Par delà un amour brisé, il y a une mystérieuse fécondité à découvrir !

"Chemins d'Espérance 16" : une équipe pour vous accueillir.



Chemin d'Espérance 16 travaille en lien avec la Pastorale des familles du diocèse et l'association "Chrétiens divorcés, Chemins d'Espérance" <http://chretiensdivorces.org/>.

Une équipe l'anime depuis plusieurs années (trois personnes divorcées, remariées ou non et un diacre).

Chemin d'Espérance 16

– **Un accueil individuel, une écoute** par une personne formée.

Contacts : 06 62 00 85 64 – chemindesperance@gmail.com (rendez-vous gratuit possible).

– **Un groupe de parole** : "Chemins d'Espérance 16" propose aussi la possibilité de rejoindre un groupe. L'histoire de chacun est unique, mais en parler avec d'autres, dans le regard de l'Évangile, est une source d'enrichissement pour chacun.

Des personnes concernées par le veuvage nous rejoignent également, ainsi que celles, en couple, qui se posent la question de la séparation.

– **Les rencontres du groupe de parole**

- Deux rencontres par trimestre sur un thème avec un partage autour de questions qui rejoignent les préoccupations de notre situation ainsi qu'un temps autour de la Parole de Dieu en lien avec le thème abordé.
- Un temps convivial un dimanche dans l'été

©2024 - Diocèse d'Angoulême - 17/07/2024 -

<https://charente.catholique.fr/services/familles/divorce-separation-remariage-apres-un-divorce/>